

**COMMUNE DE BON-ENCENTRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance Ordinaire du MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 à 18 h**  
**(Extrait du Registre)**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 28 SEPTEMBRE à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 17 septembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

**Étaient présents :** Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. JEANNE Vincent, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. SCHEIFF Yanik.

**Étaient représentés :**

M. BIELLE-BIARREY Laurent pouvoir à M. ROULET Pascal.  
M. DEGUIN Gérard pouvoir à M. VIDAL Jean-Christophe.  
M. COUDERC Patrick pouvoir à M. GALABERT Vivian.  
M. GABEN Stéphane pouvoir à M. AMELING Christian.  
Mme LAFFAGE Stéphanie pouvoir à Mme CHATOT Magali.  
Mme DERHOURHI Martine pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.  
M. BRUGIDOU David pouvoir à Mme LAMY Laurence.

**Absente :**

Mme ESPINASSE France.

Monsieur Pascal ROULET a été désigné secrétaire de séance.

**2021.53 - OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION DANSE N'CO.**  
**VOTE : 24 voix Pour, 4 abstentions (Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF, M. DEGUIN).**

Mes Chers Collègues,

**I - Exposé des motifs :**

L'association « Danse'n co » a été créée en 2010. Encadrée par 3 professeurs diplômés d'état, l'activité de l'association se développe autour de la danse, pour les enfants comme pour les adultes, dans des disciplines variées telles que le Modern Jazz, le Classique, le Contemporain, ...

Chaque année cette association organise des stages pour permettre aux amateurs de danse d'élargir leur horizon, de s'ouvrir à des disciplines artistiques autres que celles qu'ils connaissent.

Au mois de juillet, tous les ans depuis 2011, leurs élèves proposent leur spectacle à un public de plus en plus nombreux.

Les responsables de cette association sont venus exposer leurs difficultés liées à la situation sanitaire. En effet, elle ne bénéficie pas de ressources extérieures autres

que la subvention municipale ; l'arrêt ou la faible activité, l'annulation des stages payants, des spectacles...ont profondément affecté la situation financière alors que des charges fixes fragilisent toujours leur fonctionnement (loyer du local).

Pour se faire, ils sollicitent la commune pour le versement d'une subvention exceptionnelle que je vous propose de fixer à hauteur de 1 000 €.

Une demande de subvention exceptionnelle a également été adressée au Conseil Départemental du Lot et Garonne.

**II - Considérant l'exposé ci-dessus, je vous propose mes chers collègues :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle à l'Association « Danse'n co » pour un montant de **1 000 €**, étant précisé que les crédits afférents seront débités du compte 6574 du BP 2021.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à ordonner le paiement de cette dépense.

**Je vous remercie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir en délibérer.**

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
Par 24 voix Pour, 4 abstentions**

**ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle à l'Association « Danse'n co » pour un montant de 1 000 €, étant précisé que les crédits afférents seront débités du compte 6574 du BP 2021.

**AUTORISE** Madame le Maire à ordonner le paiement de cette dépense.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.  
Affichage le 4 octobre 2021

Pour copie conforme  
Madame Le Maire  
**Laurence LAMY**

